

Exercice n°3

- 1.** On peut citer le monopole naturel public, qui puisse assurer des services publics à des prix bas subventionnés, ou des monopoles publics qui produisent pour le marché et qui constituent des sources importantes de financement public (produits fiscaux des monopoles, comme l'OCP ou l'Ex- Régie des tabacs au Maroc). Il y a aussi les monopoles d'innovation, qui en vertu du droit de la propriété industrielle, conservent leurs privilèges jusqu'à l'extinction de la durée légale du brevet.
- 2.** le monopole est en situation précaire ou instable, du fait que des produits de substitution peuvent détourner la clientèle du produit d'innovation. Il y a aussi la libéralisation irréversible de toutes les activités économiques, surtout au sein de l'Union Européenne, espace de libre- échange, où des textes imposent cette généralisation de la concurrence.
- 3.** Le moyen est d'enregistrer cette innovation auprès des organismes spécialisés. La protection permet au monopole de l'innovation de l'exploiter pendant la durée légale et ce pour pouvoir tirer profit au maximum de cette innovation (qui a occasionné des dépenses, des fois, importantes).